

ABONNEMENT.

Saumur :
 En av. 30 fr.
 Six mois 16
 Trois mois 8
Poste :
 En av. 35 fr.
 Six mois 18
 Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
 Au bureau du Journal
 ou en envoyant un mandat
 sur la poste,
 et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
 Réclames, — 30
 Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
 On a le droit de refuser la publication
 des insertions reçues et même payées,
 sans restitution dans ce dernier cas ;
 Et du droit de modifier la rédaction
 des annonces.

Les articles communiqués
 doivent être remis au bureau
 du journal la veille de la repro-
 duction, avant midi.
 Les manuscrits déposés ne
 sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
 A L'AGENCE HAVAS
 8, place de la Bourse,

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
 traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
 bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

8 Mars 1883.

Chronique générale.

REJET

DES PROPOSITIONS DE RÉVISION.

La Chambre, après avoir déclaré, par 340 voix contre 139, qu'elle a confiance dans le cabinet, a rejeté la prise en considération des propositions de révision par 346 voix contre 473.

Les radicaux sont exaspérés : « La guerre est déclarée entre la France républicaine et le gouvernement », dit la *Republique radicale*. D'où il suit que M. Ferry et sa bande ne sont aux yeux des purs que de vils réactionnaires.

Les radicaux ne s'en tiendront pas aux vaines paroles, ils organisent dès maintenant « la ligue de la révision » ; un comité exécutif s'est constitué pour donner l'impulsion, susciter des manifestations, multiplier les meetings, les conférences, etc. Le président du comité exécutif est M. Laisant. Le député de Nantes prévoit que les élections prochaines auront lieu au scrutin de liste, et qu'il ne sera pas réélu dans son pays natal ; aussi travaille-t-il à se créer dans le parti républicain une situation exceptionnelle.

LE MEETING DES OUVRIERS SANS OUVRAGE.

A cette agitation organisée par les radicaux s'en joint une autre, plus expéditive encore. Les anarchistes ont entrepris de mettre en mouvement « les masses profondes ».

Le 27 février a été tenue une réunion convoquée par la chambre syndicale des menuisiers de Paris, une centaine d'ouvriers y assistaient. Les anarchistes ont proposé d'organiser « un grand meeting de protesta-

tion pacifique au nom de tous les ouvriers sans travail ». Une grande partie des assistants s'y refusait, redoutant les conséquences d'une manifestation franchement et publiquement révolutionnaire. Les partisans de la légalité, dit le *Temps*, demandaient que la réunion se tînt, comme le veut la loi, dans un local clos et couvert ; le parti d'action réclamait la place publique. On a voté, les partisans de la réunion légale se sont rangés à droite de la salle, les partisans de la réunion illégale à gauche ; la légalité a recueilli 34 voix et l'anarchie 39. La majorité a été faible, mais une voix de majorité suffit pour accomplir bien des sottises.

Maintenant l'impulsion est donnée et on ira loin. La chambre syndicale proprement dite n'a voulu ni prendre l'initiative, ni assumer la responsabilité de la manifestation révolutionnaire, cependant elle n'a pas eu le courage de la désavouer ; elle a au contraire voté 50 fr. de subvention aux organisateurs. Ceux-ci ont désigné l'esplanade des Invalides pour le lieu de la réunion et ils ont lancé une proclamation qui débute ainsi :

« Les chômages grandissent de plus en plus ; il s'ensuit des misères terribles ! »

« Pourtant nos gouvernants ne s'en préoccupent nullement.

« Devant cette grave situation, la corporation des ouvriers menuisiers en bâtiment, particulièrement éprouvée, a cru devoir prendre l'initiative de réunir les ouvriers sans travail pour bien démontrer au gouvernement qu'ils sont nombreux et qu'il faut prendre des mesures immédiates pour les empêcher de mourir de faim. »

La manifestation aura lieu demain vendredi 9 mars, à 2 heures de l'après-midi.

L'*Intransigeant* déclare qu'il « ne saurait recommander trop de circonspection à ses amis. »

Le but avoué du meeting est de demander que des mesures législatives soient prises contre le chômage, qui plonge des milliers d'ouvriers dans la misère.

Il paraît que depuis la dernière grève, notamment, les Allemands sont venus offrir

à rabais leurs services qui ont été acceptés par les patrons, dont les affaires sont très-compromises par l'état économique que la République impose à la France. L'Allemagne envoie ses travailleurs, en même temps que ses espions ; la Suède et la Norvège importent les bois ouvrés ; le bâtiment ne va plus, et le peu d'ouvrage qui se fait profite à des mains étrangères.

Les ouvriers français protestent à bon droit contre une concurrence qui blesse leurs intérêts et offense le patriotisme.

Nous approuvons, dit l'*Union*, leurs doléances, nous qui regardons comme le premier devoir d'un gouvernement la protection du travail national. On a écrasé les producteurs par le libre-échange qui, de la façon dont il s'exerce, est la protection au rebours. La grande industrie, l'agriculture, ont vainement exposé leurs souffrances, qui, aujourd'hui, du monde capitaliste s'étendent au monde des travailleurs. Tout se tient en matière économique : la perte subie par le cultivateur ou le maître usinier se répercute sur toutes les branches de négoce et de fabrication, car les achats et les travaux se raréfient, et le chômage frappe à la fois à la caisse du patron et la journée de l'ouvrier.

Les manifestants de l'Esplanade des Invalides mêleront peut-être à leurs équitables réclamations des clameurs révolutionnaires. S'ils commettent cette faute, ils feront le jeu d'un ministère qui ne serait pas fâché de montrer sa poigne. Qu'ils prennent garde à un piège.

C'est le conseil que nous nous permettons de leur donner, en échange de la démonstration qu'ils nous fournissent sur les ruines accumulées par la République.

Quant au gouvernement, il essaie vainement de cacher sa peur sous des airs de fanfarons. A l'Élysée, on tremble, et M. Ferry ne descendra pas dans la rue. Il se souvient trop du 31 octobre, date à laquelle il donna une parole qu'il n'a jamais tenue.

Avant-hier soir, le préfet de police s'est rendu au ministère de l'intérieur afin de discuter, avec M. Waldeck-Rousseau, les

mesures à prendre contre la manifestation ouvrière annoncée pour le 9 mars.

De nombreuses escouades de gardiens de la paix occuperont l'esplanade des Invalides dès le matin. Les troupes de l'École militaire seront consignées sous les armes, prêtes à marcher au premier signal.

Aujourd'hui, le conseil des ministres arrêtera les dernières résolutions.

La manifestation de demain s'organise avec une grande activité. Des délégués de comités socialistes parcourent les faubourgs pour donner le mot d'ordre aux ouvriers sans travail. Les manifestants doivent se réunir d'abord, à 10 heures du matin, place de la République.

D'après les journaux, le gouvernement se préoccupe beaucoup de la sourde agitation qui règne dans la classe ouvrière de Paris. Un mécontentement général se manifeste dans les quartiers populaires.

On reproche au gouvernement de ne rien faire pour le peuple après tant de promesses restées stériles ; les députés sont loin d'être épargnés, car c'est à eux que l'on fait remonter la source du mal et, de divers côtés, on entend dire qu'il faut que tout cela finisse. Sans être pessimiste, on peut juger la situation assez grave, puisque le préfet de police lui-même, dans un rapport en date d'hier, constate que l'excitation qui règne en ce moment tend à augmenter.

On affirme dans les régions officielles que la majorité du conseil des ministres n'approuvant pas les projets militaires du général Thibaudin, veut le remplacer par le général Campenon. M. Waldeck-Rousseau serait à la tête de la campagne.

On lit dans le *Télégraphe* :

« Il paraît certain que le gouvernement ne livrera pas à l'Angleterre les Irlandais arrêtés en France.

» Outre que la culpabilité des prisonniers

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA FILLE DU DOCTEUR

PAR ÉDOUARD DIDIER.

On fit un premier tour dans le jardin dans un profond silence que le gros Paul ne semblait nullement décidé à rompre.

— Mon cousin ! dit enfin la Rose d'Antibes d'une voix languoureuse.

— Ma cousine ?

— A quoi pensez-vous donc ?

— Mon Dieu, ma cousine, dit Paul en faisant un effort, c'est assez difficile à avouer à une jeune personne aussi charmante que vous l'êtes.

— Vous piquez ma curiosité... Eh bien ?

— En vérité, ma cousine...

— Allons, parlez, je le veux. A quoi pensiez-vous ?

— Ma cousine, dit Paul d'une voix creuse, je pensais qu'un jeune homme qui, comme moi, a consacré sa vie à un labeur austère n'a pas le droit d'imposer à un autre qu'à lui-même cette vie de solitude et de travail obstiné ; il doit donc se résigner à un éternel célibat.

— Ah ! mon cousin, que dites-vous là ? Vous ne savez donc pas quels trésors de dévouement la femme cache au fond de son cœur ! Ah ! c'est nous méconnaître, mon cousin, que de croire que nous ne sommes pas capables de nous élever à la hauteur d'un pareil rôle.

— Croyez...

— Il est des femmes, des jeunes filles, continua la Rose d'Antibes d'une voix confidentielle, en s'appuyant un peu plus qu'il n'était besoin sur le bras de son cousin ; il est des jeunes filles qui ont rêvé cette vie d'abnégation et de sacrifices. Les fêtes qu'elles ambitionnent, c'est un sourire, un regard de l'homme qu'elles ont choisi. Mais cette caresse du cœur, elles ne la sollicitent pas, elles l'attendent avec respect et la reçoivent avec reconnaissance.

Paul Moreau semblait très-agité et ne savait plus trop qu'elle contenance tenir. Il n'osait pas retirer le bras sur lequel il croyait sentir frémir la petite main de la Rose d'Antibes ; enfin il dit :

— Oui, ma chère cousine, peut-être avez-vous raison en thèse générale. Mais peut-être aussi, moi, suis-je comme les moines du moyen âge, qu'une passion indicible poussait à la claustration, moi j'ai le goût du célibat.

La Rose d'Antibes regarda son cousin avec un étonnement sous lequel se dissimulait une forte envie de rire au nez de l'auteur de cette singulière

déclaration. Le gros Paul, tout à fait déconcerté, dit alors :

— Pardon, ma cousine, mais ne trouvez-vous pas que l'air du soir est un peu frais, et que, pour éviter le scrofin, vous feriez bien de rentrer dans la galerie ?

La Rose d'Antibes, fidèle au rôle qu'elle avait adopté, dit du plus grand sérieux du monde et avec une apparence d'amertume :

— Si c'est le tête-à-tête avec moi qui devient gênant pour vous, mon cousin, rassurez-vous, voici des visiteurs qui viennent y mettre fin.

En effet, M. Leroux et son fils Edmond venaient d'entrer dans le jardin, se dirigeant vers les promeneurs. De son côté, le docteur Cochard, qui les avait vus de la salle à manger, arrivait à leur rencontre. En s'approchant d'Edmond, il lui tendit les deux mains.

— Ah ! te voilà, mon garçon, lui dit-il. Je suis heureux de te voir. Il y a longtemps que je voulais t'écrire pour te dire que je suis content de toi. J'ai eu de tes nouvelles. Tu es non-seulement un piocheur, mais un caractère. Les hommes de ta trempe arrivent. Crois-moi et bon courage.

— Du courage ! monsieur, répondit Edmond, rien n'est plus capable de m'en donner que d'entendre faire mon éloge par un homme de votre valeur.

— Allons, continua Cochard en frappant sur

l'épaule d'Edmond, tu seras bientôt avoué.

— Oui, il le sera, dit à son tour, de sa voix criarde, le papa Ricard, qui arrivait en ce moment.

M. Leroux jeta au bonhomme un regard tout chargé de rancune en lui disant à l'oreille :

— En tout cas, si mon fils devient avoué, ce ne sera pas vous qui l'y aurez aidé.

— Que voulez-vous, voisin, dit le papa Ricard sans se laisser démonter, chacun sait où le bât le blesse, comme on dit.

Et il ajouta en s'épongeant le front :

— Ah ! messieurs, la terre n'a plus de sève ! Toutes mes greffes périront cette année.

— Le café va refroidir, monsieur, dit la grosse cuisinière apparaissant sur le seuil de la porte du jardin.

— Vous entendez, messieurs, dit Cochard. Hâtons-nous.

Le papa Ricard prit le bras de la Rose d'Antibes, M. Leroux venait ensuite avec le docteur. Paul et Edmond se disposaient à les suivre, quand Cochard les arrêta du geste :

— On vous servira au jardin. Vous devez mourir d'envie de fumer, jeunes gens. Restez donc, je vais vous envoyer des cigares.

— Eh bien ! dit Paul à son ami dès qu'ils furent seuls, il y a du nouveau, mon pauvre Edmond.

— Tu sais donc ?...

— Rien de toi, mes propres affaires vont assez

est loin d'être établie, le ministère entend rester sur le terrain où l'Angleterre elle-même s'est placée en 1871.

» A cette époque, le cabinet de Londres refusa l'extradition des réfugiés de la Commune, arguant que les faits invoqués contre eux étaient d'ordre politique.

» Vu l'état actuel de l'Irlande, il serait difficile de refuser le même caractère aux accusations dirigées contre les réfugiés de ce pays. »

Les conseillers municipaux de Paris, jaloux du privilège accordé aux députés par les grandes Compagnies de chemins de fer, et irrités de la suppression des 75,000 fr. qu'ils s'étaient alloués à titre d'indemnité, se proposent de réclamer le parcours gratuit sur les chemins de fer de la banlieue ainsi que sur les omnibus et les tramways de la capitale.

Le Temps croit savoir que les charges invoquées contre l'irlandais Byrn n'ayant pas été reconnues fondées, celui-ci va être mis en liberté.

Le même journal dit que de fréquentes dépêches continuent à être échangées entre Bruxelles et la préfecture de Paris, et l'on assure que des ramifications étendues ont été constatées entre les sociétés secrètes françaises et belges.

Est-ce vrai ?

On raconte partout que le retour de M. Ferry aux affaires a rendu à M^{me} Cailhava toutes ses espérances.

Cette honorable sorcière raconterait à tout venant qu'elle ne fait plus de procès au gouvernement et qu'elle a la certitude d'être autorisée à recommencer ses fouilles.

Si la dame dit vrai, ce sera drôle.

LA FRANCE ATTEND QUELQUE CHOSE OU QUELQU'UN.

L'impression de tout voyageur qui parcourt aujourd'hui, comme je viens de le faire, une dizaine de départements français, est que, selon le mot que prononça M. de Bonald il y a soixante-dix ans, en des circonstances qui n'étaient, en réalité, pas plus critiques que les circonstances actuelles, la France attend quelque chose ou quelqu'un.

« La France s'ennuie », disait Lamartine en 1848. « La France languit », a dit naguère le prince Napoléon en son fameux manifeste qui a remué les masses rurales. Les deux affirmations peuvent être renouvelées et justifiées aujourd'hui. Mais ce qu'il y a de vrai, par surcroît, c'est que la France sent courir en elle ces frissons précurseurs, ces frémissements prophétiques qui annoncent chez un malade des crises décisives d'où dépend la mort ou la vie, crise révolutionnaire ou crise de réaction ; soulèvement des éléments socialistes ou révolte, en forme plus ou moins légale, des éléments conservateurs : on ne sait ; — et il faudrait être devin pour prédire de quel côté chavirera, dans la tourmente attendue, la barque républicaine ; — mais, encore

une fois, on attend quelque chose et, après quelque chose, quelqu'un. (La Patrie.)

LA SUSPENSION DES TRAVAUX DE CHEMINS DE FER.

On lit dans la Patrie :

« Le gouvernement républicain, qui n'en est plus certain à faire ses preuves d'impuissance, se trouve aujourd'hui acculé, en matière de travaux publics, à une situation aussi pénible pour lui que désastreuse pour le pays.

» Sur divers points du territoire, il se voit obligé de discontinuer les travaux de chemins de fer : nous laissons à penser ce que cette mesure, prise au début de la campagne de 1883, révèle d'embarras et d'absence de ressources dans les caisses du Trésor public.

» Comment, par exemple, l'administration a-t-elle pu se résoudre à abandonner les travaux du chemin de fer de Fontenay à Cholet, ainsi que viennent de nous l'apprendre les journaux du département de la Vendée ? Pour que l'Etat ait jugé à propos de fermer les chantiers déjà ouverts sur cette ligne, il faut vraiment que le ministre n'ait plus les moindres fonds à sa disposition.

» On nous avait dit au mois de novembre dernier, lors de la discussion du budget extraordinaire de l'exercice courant dans les deux Chambres, que le gouvernement se réservait d'ajourner l'exécution des travaux de chemins de fer sur les sections non encore entreprises, afin de pousser à un plus prompt achèvement des lignes déjà commencées.

» On saura maintenant ce qu'il faut penser de cette œuvre de prétendue sélection, laquelle menace, en réalité, d'aboutir à un abandon des travaux sur l'ensemble des lignes de chemins de fer déclarées d'utilité publique ou même en voie d'exécution.

» Voilà donc quel aura été le résultat du système d'hostilité et de suspicion pratiqué depuis cinq années vis-à-vis des grandes Compagnies. L'Etat veut, à son tour, se faire entrepreneur de chemins de fer : il a décrété, à cette intention, l'ouverture d'un nombre considérable de kilomètres destinés à former un nouveau réseau qui, construction et exploitation, retombe actuellement à sa charge. Eh bien ! la construction de ces lignes, dont la promesse a été faite aux populations, subit un temps d'arrêt dont il serait impossible de calculer la durée.

» Quant à l'exploitation des quelques kilomètres terminés, l'Etat s'est vu contraint de négocier avec les grandes Compagnies pour en assurer le fonctionnement « provisoire ».

» Une situation aussi précaire et aussi funeste à tous les intérêts en cause ne peut vraiment pas durer. »

Le Gaulois a fait un piquant calcul :

« La souscription ouverte par le Petit Méridional, pour offrir une épée d'honneur à M. Thibaudin, a produit 525 FR. 60

» La souscription ouverte par le Messager du Midi, pour offrir au général de Brincourt les insignes de la grand'croix de la Légion d'Honneur, a produit plus de 6,000 FRANCS

» Et chaque souscription ne peut dépasser cinq centimes ! »

Ce qui fait, ajoute le Gaulois, plus de 120,000 souscripteurs.

La démocratisation de l'armée est en bonne voie, en si bonne voie même, que le gouvernement est obligé de remplacer les troupes détachées à Montceau-les-Mines. La nouvelle nous en est donnée en ces termes par le Journal de Saône-et-Loire :

« Le 4^e bataillon du 40^e de ligne, actuellement à Montceau, a reçu jeudi matin l'ordre de quitter cette localité ; d'après la conversation que je viens d'avoir avec un personnage officiel, cette mesure aurait été prise, écrit le correspondant de notre confrère, à la suite d'un rapport disant qu'en cas d'émeute sérieuse on ne pourrait avoir qu'une confiance très-limitée dans ce bataillon dont les soldats sont constamment à frayer avec les civils. On pouvait en effet, à tout instant de la journée, voir attablés dans les cabarets des soldats et des ouvriers ; dans ces conditions, il n'est pas étonnant que l'attitude de ces militaires soit devenue équivoque au point de nécessiter leur changement de résidence sept mois avant l'époque précédemment fixée. Au moment où je vous écris, le 4^e bataillon du 40^e de ligne, qui doit remplacer le 4^e, arrive en gare ; il logera cette nuit chez l'habitant.

» Les condamnations de Riom et de Lyon n'ont pas désarmé les dynamitards ; au contraire, ces misérables sont prêts à recommencer leur exploits. Ils N'ATTENDENT QU'UN MOT D'ORDRE. »

HENRI VIII A L'OPÉRA.

Signalons le grand événement musical : Lundi 5 mars 1883 a eu lieu, à l'Opéra, la première représentation de *Henri VIII*, opéra en quatre actes et six tableaux, de M. Armand Silvestre et Léonce Détroyat, musique de M. Camille Saint-Saëns.

Les rôles sont tenus par MM. Lassalle, Dereims, Boudouresque, Sapin, Lorrain, Gaspard, M^{me} Krauss et Richard. Les feuilles spéciales et la plupart des journaux de Paris donnent une foule de détails sur l'œuvre nouvelle qui est un grand honneur pour M. Camille Saint-Saëns.

Le *Voltair* du 7 mars n'a pas consacré moins de 44 ou 4500 lignes à l'auteur, à la 1^{re} de *Henri VIII*, aux artistes, etc., etc.

LES ANARCHISTES.

EN ESPAGNE.

Les dépêches de Madrid annoncent l'arrestation d'un des chefs de la *Main-Noire*, pris en flagrant délit de propagande et d'organisation d'un nouveau groupe.

« Perfide comme l'onde ! » Je te dis, je te répète que la Rose d'Antibes a été subjuguée à première vue. J'ai fait, mon bon, un effet foudroyant !

(A suivre.)

ÉDOUARD DIDIER.

A la police correctionnelle :

— Femme Barnabé, vous êtes accusée d'avoir jeté sur la tête du plaignant un bassin d'eau sale. — C'est vrai, monsieur le président ; mais, je vais vous dire : j'avais pris monsieur pour mon mari.

A la pêche :

Un vieux pêcheur. — En prendrez pas. Vos vers valent rien. — Un jeune pêcheur. — De quoi ? faudrait peut-être leur donner des vers de Victor Hugo !

Se trouvant à court d'argent, le peintre Dupin-cel, qui a quelque talent, fait venir un marchand de tableaux.

— Que me donnez-vous de cette toile ? demande-t-il. — Vingt francs. — Vingt francs ! Vous plaisantez ! Je ne meurs pas encore de faim. Alors le marchand, froidement : — C'est bien, j'attendrai.

Une pensée de coureur :

« Ne va rien crier sur les toits... à moins d'être bien sûr du faite. »

Avant-hier, un train de voyageurs a été assailli par une bande d'anarchistes. Dans les environs de Xérès, on signale de nouveaux attentats contre les personnes et les propriétés. Des renforts de gendarmerie et de troupes sont demandés d'urgence. En somme, la situation est déplorable ; et si le gouvernement fait de nombreuses arrestations, il ne paraît pas qu'il soit en mesure de rétablir la tranquillité.

Le *Constitutionnel*, à ce sujet, rapporte qu'un haut personnage est revenu d'Espagne vivement frappé des sentiments qui régnaient à notre égard dans la péninsule. « On y regarde la France comme constituant, dans son état actuel, un véritable danger pour l'Europe, et on serait disposé à faire partie d'une alliance contre nous. »

EN BELGIQUE.

On télégraphie de Bruxelles :

« L'individu arrêté récemment, à Bruxelles, sous le nom de Imbaschi, a été trouvé porteur d'un grand nombre de passeports et de pièces d'identité signés Federseher, sujet russe d'Odessa.

» Le parquet a fait une perquisition au domicile d'un étudiant russe, habitant Bruxelles.

» De fréquentes dépêches continuent à être échangées entre Bruxelles et la préfecture de police de Paris, et l'on assure que des ramifications étendues ont été constatées entre les sociétés secrètes françaises et belges.

» Un étudiant de Liège, nommé Chestapolof, a été arrêté à Blanc-Misseron (Nord). Il était porteur d'une somme de 42,000 fr. dont on connaît la destination. »

LA CARTE A PAYER.

La République devait être le gouvernement à bon marché. Les dépenses inutiles, le cumul, le gaspillage devaient être évités. L'économie allait enfin régner en souveraine.

L'âge d'or allait commencer.

Nous ne parlerons pas de l'ordre qui règne dans les finances de M. Tirard, de la prospérité qui se répand de plus en plus dans le pays, de l'amélioration du sort des classes laborieuses, et de toutes les promesses d'autrefois qui se sont tournées depuis en déceptions ; sur ce chapitre, en effet, il nous serait facile de triompher.

Pour le moment, nous ne voulons qu'appeler l'attention de nos lecteurs sur ce point : que coûtent au pays les députés d'arrondissement, qui sont dans notre système orléano-républicain les représentants les plus directs de la souveraineté nationale ?

Ah ! nous pouvons les appeler nos chers députés !... car ils nous coûtent assez cher pour cela.

Dans un travail remarquable, intitulé *Réponse à M. Léon Say*, l'honorable M. Lesguiller, ancien sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics, n'évalue pas à moins de 4 milliards le chiffre des dépenses inutiles maintenues au compte des travaux publics et uniquement destinées à assurer la réélection de la majorité pseudo-républicaine.

Voici ce passage de la brochure où se trouve consigné cet étrange aveu :

« Ce n'est pas 500 millions, c'est quatre milliards qu'on pouvait économiser il y a deux ans.

» Mais aujourd'hui il est trop tard ; les projets définitifs ont été dressés, les enquêtes ont été faites, les promesses aux populations ont pris un caractère de plus en plus précis.

» D'ailleurs, le maintien du scrutin d'arrondissement a rendu toute réforme du plan Freycinet absolument impossible.

» Aucun député n'oserait se représenter devant les électeurs, s'il acceptait la transformation de la voie ordinaire en voie étroite. »

Un de nos confrères constate que ces quatre milliards, qu'on pouvait économiser il y a deux ans, font environ pour l'élection de chacun de nos députés d'arrondissement la modeste somme de dix millions.

Voilà ce que nous coûte le maintien du suffrage d'arrondissement.

De plus, ce scrutin a rendu toute réforme impossible.

Or, le scrutin d'arrondissement, qui est le mode électif de la Chambre des députés, est l'institution démocratique de la Constitution du 25 février 1875.

bien. Mais que l'est-il donc arrivé de si fâcheux, à toi ?

Edmond secoua tristement la tête.

— Ma cause était perdue, même avant que je fusse arrivé.

Il raconta alors à Paul ce qui s'était passé dans le salon du docteur entre la Rose d'Antibes et Marius dans une conversation dont son père avait pu surprendre les derniers mots.

— Ainsi, dit Paul, selon toi, ce Marius serait le fiancé de ma cousine ?

— Oui.

— Et il aurait l'agrément du père ?

— Selon toute probabilité.

— C'était possible hier, mon cher Edmond, mais je t'affirme que cela ne l'est plus aujourd'hui.

— Pourquoi cela ?

— Parce que le docteur Cochard s'est fourré dans l'esprit de m'avoir pour gendre et que la Rose d'Antibes n'y contredit pas.

Edmond regardait son ami avec un air d'incrédulité qui n'avait rien de flatteur pour celui-ci. Paul haussa les épaules avec impatience.

— Je l'avais bien prévu, Je te l'avais dit hier et tu ne m'avais pas cru. Je te le répète aujourd'hui et tu ne me crois pas encore. Veux-tu des preuves ? En voici. Marius habitait cette maison. Dès mon arrivée, le docteur s'est empressé de me donner son appartement, le pavillon que tu aperçois là-bas

au fond du jardin. Marius était le commensal de la maison, tu dois le savoir. Eh bien, moi, Paul Moreau, j'ai dîné seul tout à l'heure avec mon oncle et la Rose d'Antibes ! N'est-ce point assez ? J'ajoute ceci : le vieux Cochard, trouvant ma mise trop négligée pour figurer avec avantage, m'a mis ceci dans la main pour aller me replumer à Nice.

Et Paul Moreau agitait triomphalement le billet de 500 francs qu'il avait reçu le matin du docteur. Edmond, quoi qu'il en eût, se sentait un peu troublé ; ce que lui contait son ancien condisciple lui semblait extraordinaire. Cependant il répondit : — Tout ce que tu me dis, mon cher Paul, a droit de me surprendre et me surprend en effet. Je ne doute pas de ta bonne foi, mais je crois, cher ami, qu'il y a quelque anguille sous roche que ni toi ni moi n'apercevons en ce moment. D'ailleurs, en supposant chez le docteur des résolutions tout à fait inattendues, puisque ce matin encore il était loin de songer assurément à la brusque arrivée à Antibes, le docteur seul se trouverait l'avoir fait des avances... engagé vis-à-vis de toi si tu aimes mieux. Mais qui te donne le droit de supposer que sa fille...

— Ce qui me donne ce droit ! s'écria Paul interrompant son ami avec une exaspération mal contenue. Ah ! mon cher Edmond, que tu connais peu les femmes. Voilà bien de nos hommes d'étude. Rappelle-toi donc le mot du divin Shakespeare :

En voyant les résultats que le scrutin d'arrondissement a produits, il est facile de prévoir les événements que nous prépare le maintien de la Constitution de 1875. Qui vivra verra.

ALBERT RENARD.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 7 mars.

La Bourse de ce jour a débuté en reprise sur les cours de clôture d'hier, mais ces prix n'ont pas été maintenus, et on clôture de nouveau en réaction, ce qui ramène la plupart des valeurs au même point qu'à la séance précédente.

Le 5 0/0, que nous avions laissé à 116.02 1/2, termine à 115.90. Le 3 0/0, par contre, est plus ferme à 82.30; l'amortissable également à 82.95. Ce sont toujours des bruits de conversion qui produisent ce mouvement de bascule du 3 0/0 au détriment du 5 0/0. Il est difficile d'y croire en ce moment.

L'Italien est ferme à 89.75. Le Foncier est très-soutenu, malgré la réaction du jour, et s'inscrit à 1.375.

Fermé à constater également sur la Compagnie Foncière de France et d'Algérie à 490.

Les Magasins Généraux de France et d'Algérie sont recherchés aux environs de 500.

Les Chemins de fer français ne subissent pas de changements sur leurs cours d'hier; on nous donne le cours de 1.620 pour le Lyon, de 1.895 pour le Nord.

Parmi les établissements de crédit, peu de variations, ainsi qu'il en résulte des cours suivants : Banque de Paris 1.070; Lyonnais, 575; Mobilier espagnol, 380.

Le Suez est assez ferme à 2.375.

Les Chemins Autrichiens et Lombards plus faibles le premier à 720, le second à 310.

Les places étrangères sont moins soutenues.

Chronique Locale et de l'Ouest

Température. — Un changement notable s'est produit dans la température. Une bourrasque de neige passe au-dessus de nous; les premiers flocons ont commencé avant-hier dans la nuit, et avaient blanchi quelques toits bien exposés au nord. Hier, dans la journée, la neige est revenue par intermittences, comme des giboulées. La nuit dernière elle s'est remise à tomber plus abondante encore, et ce matin nos toits et nos rues en étaient recouverts d'une couche assez forte.

Le baromètre est descendu à 748.

Aujourd'hui, à l'heure où nous mettons sous presse, et malgré les rayons du soleil, la neige recommence à tomber.

Un arrêté du ministre de l'instruction publique décide que la fête nationale du 4 juillet, qui est déjà l'époque de la distribution des croix de la Légion d'Honneur et des palmes académiques, sera aussi celle de la distribution des médailles et autres récompenses honorifiques attribuées aux instituteurs, institutrices et directrices d'écoles maternelles.

LE PARRICIDE DE SAINT-NICOLAS DE BOURGUEIL.

Hier est venue devant la Cour d'assises d'Indre-et-Loire l'affaire de Pierre Nicier, de Saint-Nicolas de Bourgueil, qui, le 23 janvier dernier, a assassiné son père, seul en sa maison, pendant que sa mère était au marché de Bourgueil.

Après avoir repoussé par des dénégations mensongères et des accusations odieuses les charges qui s'élevaient contre lui, Pierre Nicier a dû faire l'aveu de sa culpabilité.

Il a déclaré qu'il était seul l'auteur de l'assassinat commis sur son père et qu'il avait eu pour but de s'emparer ainsi de l'argent que pouvait avoir ce dernier; que le 23 janvier, avant le jour, il avait quitté la ferme de l'Éprisse et était venu se cacher dans un bois voisin d'où il pouvait surveiller ce qui se passait dans la maison paternelle; qu'après avoir vu la mère partir pour le marché il s'était rendu chez son père; que malgré ses menaces de mort, ce dernier n'ayant pas voulu lui donner l'argent qu'il lui demandait, il s'était précipité sur lui, l'avait terrassé, et, saisissant le foulard qu'il portait au cou, il l'avait tordu violemment; son père, d'ailleurs faible et malade, n'eut même pas la force de pousser un cri: « il ne fit que râler » et expira presque aussitôt.

Pierre Nicier a enfin déclaré qu'après la mort de son père il avait porté son cadavre sur le lit après avoir fouillé ses poches et en avoir enlevé le peu d'argent qui s'y trouvait. Les faits relevés par l'information ont pleinement confirmé les aveux de Pierre

Nicier et établi d'une façon certaine la preuve de sa culpabilité.

Hier soir, à 5 heures 1/4, le jury ayant rendu un verdict affirmatif, sans admission de circonstances atténuantes, la Cour a condamné Nicier à la peine de mort. Elle a ordonné que l'exécution aura lieu sur l'une des places publiques de Tours.

En entendant cette sentence, l'accusé n'a manifesté aucune émotion.

ANGERS.

Nous lisons dans l'Electeur :

« On nous signale un fait vraiment inouï qui s'est passé à l'hôpital d'Angers.

» Une pauvre femme âgée de 68 ans, la veuve Seigeon, demeurant rue Beaurepaire, était à l'hôpital depuis une quinzaine de jours. C'était, il est vrai, une malade un peu gênante; elle était très-agitée, parlait sans cesse et laissait peu de repos aux autres malades, aux bonnes sœurs et aux infirmières. Elle avait en outre une marotte: elle ne se prétendait pas malade et voulait s'en aller. Au bout d'une quinzaine environ, le médecin de service signa sa sortie. On écrivit à sa propriétaire de venir la chercher. Sur quoi nous observons que si cette femme était réellement guérie, il n'était pas nécessaire de la faire accompagner jusqu'à son domicile. — Il n'y a pas loin de l'hôpital à la rue Beaurepaire. La propriétaire ne voulut pas se déranger, prétendant avec raison qu'elle n'était nullement tenue de donner des soins à ses locataires.

» La malade fut alors habillée et reconduite à son domicile par une personne attachée à l'hôpital. On peut dire qu'elle n'arriva pas vivante. Elle s'affaissa en route et expira à peine déposée sur son lit.

» Il y a dans ce fait une grave responsabilité pour le médecin qui a signé l'exeat, fait sur lequel nous appelons l'attention de la commission administrative. »

INCENDIE DU CHATEAU DE LAUNAY.

Dimanche, un incendie a occasionné des dégâts considérables au château de Launay, situé à Champigné, arrondissement de Segré, et appartenant à M. Brichet, propriétaire à Angers. Les meubles, le linge, les effets, les armes et la literie que contenaient les appartements du troisième étage ont été complètement dévorés par les flammes. Les chambres et la toiture ont aussi particulièrement souffert, et la perte totale paraît dépasser 46,000 francs; il y a assurance.

On attribue la cause de ce sinistre au vice de construction d'une cheminée.

INCENDIE DU CHATEAU DE MONTGOGER.

Il n'est guère possible encore d'évaluer d'une façon précise le chiffre des pertes. Elles sont immenses. Nous avons dit hier qu'on les portait à 7 ou 800,000 francs; mais il est possible qu'elles atteignent un chiffre plus élevé encore.

Le château de Montgoger contenait un très-riche mobilier, des tableaux, beaucoup d'œuvres d'art. Tout a disparu dans l'incendie.

Cependant on a heureusement pu sauver les papiers de famille.

Deux coffres-forts sont restés au milieu des brasiers.

Mobilier et immeuble étaient assurés à la Compagnie le Phénix.

Le château de Montgoger était une des plus belles résidences de Touraine. Ancienne propriété des ducs de Choiseul-Praslin, il était passé à la famille de la Villarmois par le mariage de M^{me} la comtesse de Grollier, fille de M. le comte de Grollier et de M^{me} la duchesse de Choiseul-Praslin, avec M. le comte Martial de la Villarmois.

Depuis quelques années, M. le vicomte de la Villarmois, propriétaire de la terre de Montgoger, avait fait dans le château des réparations très-importantes.

Le Journal d'Indre-et-Loire arrivé ce matin à Saumur publie les renseignements suivants:

« Le chiffre des pertes est beaucoup plus élevé qu'on ne le croyait tout d'abord.

» On parle d'un million deux cent mille francs.

» Le corps de bâtiment qui a été détruit avait une longueur de près de 100 mètres.

» Il était assuré pour 800,000 fr. au Phénix.

» L'assurance pour le mobilier est de 290,000 fr.

» Pendant l'incendie, deux individus ont été arrêtés en flagrant délit de vol. »

BRESSUIRE.

M. Bourreau, ancien tailleur à Bressuire, s'est tué chez lui en se tirant un coup de carabine à la tête.

Sa femme se trouvait dans la maison, mais comme elle est très-sourde elle n'avait pas entendu le bruit de la détonation de l'arme; elle appelait en vain son mari pour déjeuner, lorsque pénétrant dans sa chambre elle le trouva baigné dans son sang, ne donnant plus signe de vie.

On ignore les causes de suicide.

Faits divers.

Le général de brigade Lardenois, commandant la 3^e brigade de dragons à Valenciennes, s'est suicidé lundi, dans un accès de fièvre-chaude. Il n'était âgé que de 52 ans, et avait été promu général le 22 août dernier. Sorti de Saint-Cyr le 1^{er} octobre 1852, capitaine en 1858, chef d'escadron en 1866, M. Lardenois avait pris, le 24 février 1876, le commandement du 6^e régiment de chasseurs. Il était officier de la Légion d'Honneur.

La cour d'assises des Bouches-du-Rhône vient de condamner à 6 ans de réclusion le sieur Félicien Noques, instituteur laïque à Jonques, commune de l'arrondissement d'Aix. Ce singulier maître d'école, très-ferré sans doute sur le manuel de Paul Bert, avait donné un enseignement monstrueux à plusieurs élèves confiés à ses soins.

Ce procès scandaleux a dû être jugé à huis-clos.

Après celle-ci, il faut tirer l'échelle:

« En Normandie, de temps immémorial, la mâche est connue sous le nom « d'herbe royale ». Les marchands des rues ne crient jamais autrement leur marchandise, et jusqu'à présent nul n'y avait trouvé à redire.

» M. le maire de Caen a jugé qu'un tel scandale ne pouvait se prolonger, et il vient de faire défendre aux marchands de se servir désormais du nom « d'herbe royale » pour désigner la mâche. »

Le Temps revient sur la nouvelle substance explosible « étudiée » en ce moment par quelques « anarchistes » et qui laisse si loin en arrière la dynamite. Il paraît que l'inventeur de la panclastite est M. Turpin, chimiste distingué, et ancien prix Montyon. Ce savant, plein de bienveillance, ne prévoyait pas les applications sociales de son invention, mais il eut l'idée d'en faire un engin de guerre.

« Le jour où il reconnut l'énorme puissance d'expansion d'un mélange liquide d'acide hypoazotique et de sulfure de carbone, il songea immédiatement à l'appliquer à la Défense nationale. Longtemps il garda son secret; et, sans le rapport de la commission d'hygiène, le public l'ignorait encore. Il fit seulement des démarches au ministère de la guerre, proposa la panclastite pour le chargement des torpilles et celui des obus; lui-même se procura un canon, un petit canon monté sur affût et se chargeant par la culasse, puis se livra à des expériences.

» Les gens d'Argenteuil ont souvent entendu des détonations formidables aux abords des carrières qui environnent cette commune. Ils croyaient à quelque travail des carrières, à quelque explosion de poudre ou de dynamite. Ils se trompaient. C'était M. Turpin qui tirait son canon chargé d'obus garni de panclastite. Le projectile décrivait sa trajectoire, touchait terre et éclatait aussitôt avec fracas. Les morceaux d'obus logés dans les parois des carrières seront probablement l'objet de curieuses discussions entre les archéologues de l'avenir qui les découvriront sans avoir eu connaissance des expériences auxquelles la panclastite a donné lieu. »

Un bouclier à l'épreuve des balles. — Un capitaine de l'armée danoise a inventé une espèce de bouclier destiné à protéger les fantassins contre les balles.

Ce bouclier est fait en tôle d'acier et percé d'une ouverture par où l'on peut faire passer le fusil et tirer. Ce bouclier pèse 7 livres. Soumise à une série d'expériences, il a été démontré que cette arme défensive était à l'épreuve des balles.

Un nouveau cuirassé. — Ordre vient d'être donné par le ministre de la marine de mettre en construction le cuirassé de premier rang le Charles-Martel.

Ce bâtiment coûtera neuf millions et demi, il sera construit dans les chantiers de Toulon. Les dimensions de ce navire vont nécessiter le remaniement de la cale qui lui est destinée.

Il n'y en a pas dans le port d'assez vaste pour l'abriter.

Avignon. — Il y a une dizaine d'années qu'un ouvrier piémontais travaillant au chemin de fer de Pertuis à Miramas commettait un meurtre, pour lequel la cour d'assises de Carpentras l'avait condamné à dix ans de travaux forcés. Il eût peut-être été acquitté, faute de preuves suffisantes, sans le témoignage accablant d'un cultivateur de Cheval-Blanc, qui pouvait seul établir l'identité de l'auteur du crime.

L'Italien avait juré de se venger à l'expiration de sa peine. Il a tenu parole en vendicte renforcé de derrière les maquis.

Il a su parfaitement se rappeler le nom et le pays de l'auteur principal de sa condamnation. Arrivé il y a une dizaine de jours à Cheval-Blanc, retour de Nouméa, il s'est présenté chez le témoin fatal « pour lui régler son affaire ».

N'ayant trouvé à parler qu'à sa femme, le forçat libéré promit de revenir à délai. Mais le paysan madré se tint sur ses gardes, averti par sa femme qui avait reconnu « l'ennemi de la maison » avec un flair de somnambule. La gendarmerie de Cavillon ayant été prévenue par lui de la visite de cet hôte dangereux, remit la main sur le forçat piémontais et le reconduisit à la frontière de brigade en brigade.

Lundi matin, le traître de mélodrame était de retour à Cheval-Blanc. Mais, cette fois, il trouve son homme à la ferme. C'est lui-même qui lui répond par la fenêtre de sa chambre, vu l'heure matinale où l'Italien était venu le surprendre encore au lit.

« Une minute, et je vais vous ouvrir ! » crie-t-il en refermant à demi la croisée. Aussitôt un coup de feu retentit, et l'ancien forçat tombe foudroyé dans la cour de la ferme. Le paysan lui avait ouvert le ventre en lui lâchant ses deux coups de fusil à bout portant. Le meurtrier, par précaution, est allé faire sa déclaration à la mairie, où il s'est constitué prisonnier.

PLUS DE DOUTE POSSIBLE.

Il n'y a pas 10 jours que nous avons raconté ici une guérison remarquable, obtenue par les Pilules Suisses, et nous avons de nouveau le plaisir de communiquer à nos lecteurs un fait semblable. M. Brifataux, à Valenton (S.-et-O.), écrit à M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris: Veuillez m'envoyer par retour du courrier une troisième boîte de Pilules Suisses à 1 fr. 50. Je suis atteint, depuis 8 ans, de rhumatismes chroniques; j'ai fait usage de tous les remèdes possibles; je ne me suis jamais trouvé aussi bien, je dirai même que j'éprouve une très-grande amélioration depuis que je fais usage de vos Pilules Suisses. Je n'ai pas besoin de vous dire combien je m'en trouve heureux et combien je vous en suis reconnaissant.

Le 89^e fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE, consacré au département de Vaucluse, est mis en vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur ce département: situation, limites, nature du sol, cours d'eau, voies de communication, climat, culture, industrie, commerce, histoire, statistique, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte, représentent des vues d'Avignon, de la Fontaine de Vaucluse, de l'Arc d'Orange, du village de Vaucluse. Une Carte coloriée du département, avec plan de la ville d'Avignon, complète le fascicule.

A mesure qu'il approche de sa terminaison, le grand ouvrage de M. V.-A. MALTE-BRUN voit augmenter son succès vraiment incomparable.

Le FER BRAVAIS est une des rares préparations ferrugineuses qui ne noircissent pas les dents.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS
PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ
REVALESCIÈRE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — DU BARRY et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers. (346)

Marché de Saumur du 3 Mars

Table of market prices for various goods like flour, oil, and other commodities in Saumur.

COURS DES VINS.

Table of wine prices from various regions like Coteaux de Saumur, Ordln., Saint-Léger, etc.

FAVEUR SPECIALE

ACCORDÉE A NOS ABONNÉS

5 fr.

AU LIEU DE

8 fr.



Nos abonnés connaissent, de réputation au moins, la vaillante et spirituelle

LANTERNE D'ARLEQUIN

illustrée de charmants dessins d'actualité, reproduisant, avec leurs traits, les faits et gestes des beaux messieurs qui gouvernent la R. F.

L'abonnement à la Lanterne d'Arlequin est de 8 fr. par an.

Une combinaison particulière avec la Direction de cette publication satirique, nous permet de l'offrir à nos abonnés, anciens et nouveaux, moyennant 5 fr. par an.

Pour recevoir cette PRIME, il suffit à tout abonné d'adresser une bande de notre journal à M. le Directeur de la Lanterne d'Arlequin, rue Richelieu, 13, à TOURS.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,

rue Jacob, 56, à PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la Mode illustrée, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition, 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro: 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

Appel aux Poètes.

Le Trentième Concours poétique ouvert en France le 15 Février 1883, sera clos le 1^{er} Juin 1883. Vingt médailles, or, argent, bronze seront décernées.

Demander le Programme, qui est envoyé franco, à M. EVARISTE CARRANCE, Président du Comité, 12, rue Roussannes, Agen, Lot-et-Garonne. — Affranchir.

CURIEUSE DÉCOUVERTE.

Prédictions du Temps pour 1883

SUIVIES D'UN RAPPORT Constant la juste réalisation des Prédictions pour 1882, par Louis COLSON, à Francheville, près de Toul (Meurthe-et-Moselle).

Prix: 35 cent., franco par la poste, 45 cent.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 MARS 1883.

Large table with multiple columns showing stock market values, interest rates, and bond prices.

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

DIVERSES PARCELLES

DE TERRE & VIGNE

Situées communes de Chacé, St-Cyr-en-Bourg, Souzay et Varrains, appartenant à M. Louis DÉZÉ-CHÉVALIER, propriétaire à Chacé, et à M^{me} SALMON-DÉZÉ.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Pierre CATAULT dit Remy, expert à Saint-Cyr-en-Bourg, ou à M^e MÉHOUS, notaire. (160)

Étude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

DIVERSES PARCELLES DE TERRE ET VIGNE

Situées dans les communes de Brézé, St-Cyr-en-Bourg et Chacé, appartenant à M. Bellamy-Louët.

S'adresser, pour tous renseignements, à M. Pierre CATAULT dit Remy, expert, demeurant à Saint-Cyr-en-Bourg, ou à M^e MÉHOUS, notaire.

MAISON A LOUER

PRÉSENTMENT,

Rue du Marché-Noir, 18.

S'adresser à M. VIGNAUD, tailleur, qui l'habite. (141)

CHAPELLERIE

VENTE par suite de cessation de commerce, par le ministère de M^e BÉDANE, commissaire-priseur, les 19 et 20 mars 1883, rue du Cornet, et impasse des Aix, à Angers: Chapeaux de soie, feutre et laine, chapeaux de paille et jonc, casquettes soie et drap, bérêts et diverses fouritures pour chapellerie, outillage de chapelier, rayons, rayonnage, vitrines, comptoir, soubassements, glace, caisses, etc.

Au comptant, plus cinq pour cent. Le Magasin est à louer.

PORCELAINE, CRISTAUX, BOUTEILLES.

MAGASIN A CÉDER immédiatement à Angers, pour cause de maladie très-grave.

Conditions exceptionnelles S'adresser à M. GUIHAL, expert-comptable, rue Lenepveu, 13, Angers. (161)

PETITE IMPRIMERIE commerciale située à Paris, sur un boulevard; elle produit net 6,000 fr. par an, loyer payé. — Prix très-moderé. — Position certaine pour un jeune ouvrier typographe actif et travailleur. S'adresser à M. H. ROUVIÈRE, Agence Havas, rue N.-D.-des-Victoires, 34, Paris.

M^{me} MIGNOT,

Professeuse de piano,

Se met à la disposition des familles pour donner des répétitions de français avec ses leçons de piano. Saumur, Grande-Rue.

Manufacture de Pianos et Orgues 12 Médailles d'honneur.

LÉPICIER

RUE DE LA PRÉFECTURE, 26, ANGERS.

M. GAND, l'un des accordeurs de la maison, est en ce moment à Saumur.

Adresser les demandes au bureau du journal.

A VENDRE

BON ET FORT CAMION

S'adresser au bureau du journal.

UNE DAME demande un emploi de comptable dans une maison de commerce. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un garçon de Magasin de 18 à 25 ans. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE de suite une bonne femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

M^{me} LORRAIN, marchande de Modes, rue Saint-Jean, demande une bonne apprenante pour les Modes.

UN JARDINIER, muni de bons certificats, demande une place dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

M^e LE RAY, avoué à Saumur, un petit clerc, sachant bien écrire.

M. DUPONT, Grande-Rue, 59, se charge de soigner les chevaux à domicile.

Régliste Sanguinée

GUÉRIT

les Rhumes, Gastrites, Crampes, Faiblesse d'Estomac et facilite la Digestion.

0^e 75 dans toutes Pharmacies.

VINS DE BORDEAUX

M. L. VIANNE-LAZARE, Propriétaire-Négociant, 67, 69, 71, rue Lagrange, à Bordeaux, offre ses Vins en nature, payables à 60 jours, franco de port à la gare désignée par l'acheteur. Vin de table rouge... 1881... 130 fr. Médoc... 1878... 240 fr. Cotes de Bourg... 1879... 160 fr. 25 bout. St-Estèphe... 65 fr. Cognac et Brandy de 1 fr. 20 le litre à 4 francs, en fûts de toutes contenances. Vins fins en fûts et en bouteilles. — Envoi de prix-courants sur demande. Si la marchandise ne convient pas, l'acheteur a le droit de la refuser. Sa Maison offre sa représentation à toute personne sérieuse et honorable pour les localités où elle n'est pas déjà représentée.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette).

A. RIVAUD Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie, adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et préserve des ECZÉMAS, DARTRES, PITYRIASIS du Cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CREVASSES, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 22, rue du Temple.

Dépôts: Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous sucez quelques bonbons au Goudron du D^r GRAMONT. Agréables à la bouche, ils portent de suite l'arôme précieux du goudron sur les poumons et arrêtent aussitôt la Toux. Par le passé on buvait de l'Eau de Goudron, mais le goût répugnait. Depuis peu on fait des Capsules de goudron recouvertes de gélatine pour en masquer la saveur; ici l'inconvénient est grand, car l'enveloppe dure qui recouvre le goudron l'empêche d'agir comme calmant immédiat, tandis que le Bonbon GRAMONT fond de suite et soulage immédiatement. Prix: la boîte 1 fr. 75; 1/2, 1 fr. Env. poste contre mandat ou timbre 30 cent. en sus. Dépôt à Saumur: pharmacie GABLIN, 27, rue d'Orléans, et princ. pharmaciens.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

L'EAU de SUEZ Vaccine de la Bouche Supprime INSTANTANÉMENT et TOUJOURS les MAUX de DENTS et, par conséquent, l'Extraction & l'Auflorication S'adresser à M. Suez, 40, Rue Ampère, PARIS.

Brochure explicative, franco sur demande. L'ALCOOLAT DE SUEZ supprime IMMÉDIATEMENT les DOULEURS RHUMATISMALES Brochure explicative, franco sur demande.

Se trouve à Saumur, chez MM. BRSSON, pharmacien, 58, place de la Bilange; DUCART, coiffeur; BOUCHET, coiffeur, 2, rue Saint-Jean.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet, Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18

Certifié par l'imprimeur soussigné.